

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**FAIR, le collectif des acteurs de la finance à impact social, annonce l'élection de Pierre Valentin en tant que Président du Comité du Label Finansol, et renforce ainsi le rôle clé du label dans la promotion de la finance solidaire.**

*Paris, le 23 avril 2025 – FAIR, le collectif des acteurs de la finance à impact social, annonce l'élection de Pierre Valentin en tant que Président du comité du label Finansol. Fort de plus de 30 ans d'expérience dans le secteur financier au sein d'établissements de premier plan, Pierre Valentin succède à Isabelle Guénard-Malaussène et apporte son expertise afin de garantir l'exigence du label Finansol, toujours en faveur d'une finance plus inclusive et durable.*



Pierre Valentin bénéficie de plus de 30 ans d'expérience dans le secteur financier. Diplômé de l'École Polytechnique et docteur d'État en Sciences Physiques, il rejoint la Banque CPR en 1989, où il deviendra Directeur général adjoint en 1997. En 2002, il rejoint le Directoire de l'Équipe de Gestion Alternative Asset Management, et en 2004, il est nommé Directeur Général Délégué du Groupe Crédit Coopératif. En juillet 2018, il est élu Président du Directoire du Groupe Crédit Coopératif, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 2023. Enfin, **c'est le 15 avril 2025 que Pierre Valentin, membre du Comité depuis 2024, est élu Président du comité du label Finansol. Cette trajectoire lui confère une compréhension fine des enjeux financiers, réglementaires et éthiques, compréhension essentielle pour garantir l'exigence et la pertinence du label Finansol face aux évolutions du marché de la finance durable.**

### Le label Finansol : l'unique label dédié à la finance à impact

1er label financier français créé en 1997 par des acteurs pionniers du secteur, issus de la société civile et des banques coopératives et mutualistes, engagés dans la transformation de la finance, **le label Finansol est le seul label dédié à la finance solidaire. Il garantit que le produit d'épargne auquel souscrit l'épargnant ou l'investisseur participe au financement d'entreprises à fort impact social et écologique**, par exemple l'accès à l'emploi, au logement, le soutien à l'agriculture biologique et aux énergies renouvelables ou encore à la solidarité internationale.

Attribué par un comité d'experts indépendants et de praticiens d'horizons très divers, il s'appuie sur l'expertise de praticiens qui veillent à le faire évoluer en même temps que les pratiques du secteur.

Il est donc pleinement ancré dans la réalité de son écosystème, et a toujours su s'adapter aux changements que le secteur peut connaître, avec un **double objectif : servir l'intérêt des épargnants et des investisseurs et accompagner le développement de l'innovation sociale.**

### Un label exigeant et une vraie boussole pour les épargnants et les investisseurs institutionnels

Depuis le **1er juillet 2024, le décret lié à la loi Partage de la valeur reconnaît le label Finansol, au même titre que les labels ISR, Greenfin et CIES.** Cela permettra la participation d'un membre de la Direction Générale du Trésor, en tant qu'observateur, à la réunion annuelle de contrôle du label : c'est un gage de sécurité supplémentaire pour les épargnants.

Fin 2024, afin de rester le label le plus exigeant du marché et demeurer une véritable boussole pour les épargnants et les investisseurs institutionnels, le Conseil d'administration de FAIR a décidé de **renforcer les exigences du**

label Finansol par l'introduction d'exclusions sectorielles et normatives alignées sur celles du label ISR pour les fonds solidaires (90/10, maintenant 85/15) labellisés Finansol.

L'objectif est de proposer **un label connecté aux évolutions de la société et qui s'adapte aux enjeux de la transition écologique et sociale tout en privilégiant l'innovation pour maintenir sa longueur d'avance.**

« Je suis honoré de présider le comité du label Finansol, acteur pionnier de la finance solidaire. Après 19 ans au sein du Groupe Crédit Coopératif, notamment à la direction d'Ecofi Investissements, je suis aujourd'hui enthousiaste à l'idée de contribuer à l'évolution du label, en veillant à maintenir son exigence et accompagner la démocratisation de la finance solidaire et à impact social. Le label Finansol doit continuer de répondre aux attentes croissantes des épargnants et des investisseurs institutionnels. Cela implique de renforcer toujours plus la transparence des critères d'impact et d'élargir le périmètre du label pour inclure davantage de produits financiers. »

**Pierre Valentin, Président du comité du label Finansol**

« Pierre Valentin a toutes les compétences techniques et l'antériorité professionnelle requises pour animer et piloter les travaux du comité du label et pour garantir l'indépendance du label Finansol. L'objectif est de renforcer et de consolider la crédibilité du label, en toute transparence et dans un esprit de responsabilité avec les différentes autres instances de gouvernance de l'association gestionnaire pour développer encore plus la finance solidaire et à impact social. Il s'agit d'inciter un nombre toujours plus important d'acteurs de la communauté financière à rejoindre le collectif et de faire labelliser leurs produits financiers. »

**Thierry Sibieude, Président de FAIR**

## En 2024, le label Finansol c'est :

# 14

membres composaient le comité du label Finansol.

# 190

produits sont labellisés Finansol au 31 décembre 2024.

# 7

nouvelles labellisations

# 7

produits ont été délabellisés pour non-respect des critères ou à la demande des établissements.

### À propos de FAIR

FAIR œuvre depuis 30 ans à la promotion d'une finance à impact social en mobilisant les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels. L'association réunit plus de 150 banques, sociétés de gestion, entreprises sociales, ONG et personnalités engagées. Elle gère le label Finansol, créé en 1997 par des acteurs de la société civile, qui garantit l'impact social des produits d'épargne labellisés, ainsi que la transparence de l'information.

La finalité de l'action de FAIR est claire : faire que les épargnants soient pleinement conscients de leur pouvoir et les accompagner afin d'agir ensemble en faveur d'une société plus juste et d'un monde plus durable.

## La nouvelle édition du Baromètre de la finance solidaire sort le **25 juin 2025** avec :

- L'impact de la finance solidaire en France (chiffres consolidés par l'Observatoire de la finance à impact social)
- 3 reportages centrés sur des initiatives citoyennes qui ont vu le jour grâce à la finance solidaire
- Un cahier pédagogique pour savoir comment épargner solidaire
- 1 interview d'une personnalité



Contacts presse FAIR : Paul QUENTIN : [paul.quentin@finance-fair.org](mailto:paul.quentin@finance-fair.org) et [presse@finance-fair.org](mailto:presse@finance-fair.org)

Tel : 06 66 53 50 69 et 06 58 92 89 41

[finance-fair.org](http://finance-fair.org)